

**NOTE À L’ATTENTION DES CANDIDATS**

**CAP EPREUVE PONCTUELLE D’HISTOIRE-GÉOGRAPHIE**

Le programme d’histoire-géographie et éducation civique du CAP est défini dans le Bulletin officiel de l’Éducation Nationale n° 35 du 26 septembre 2019. (Arrêté du 30 août 2019 - JORF n°0206 du 5 septembre 2019)

**L’ÉVALUATION EN CONTRÔLE PONCTUEL**

Évaluation à l’oral 15 minutes dont 5 minutes de préparation

Le candidat présente **une liste de huit documents qu’il a choisis**, soit un document **correspondant à chacun des thèmes des programmes** d’histoire, de géographie et d’enseignement moral et civique.

Il tire au sort le thème sur lequel il va être interrogé. Il prépare sa présentation pendant 5 minutes.

**En histoire et géographie** :

Le candidat donne le sens global, dégage l’intérêt et les limites du document en mobilisant des repères, des notions clefs et des connaissances. Il montre qu’il maîtrise et utilise des repères chronologiques et spatiaux.

**En enseignement moral et civique :**

Le candidat construit et s’exprime une argumentation cohérente et étayée en s’appuyant sur les repères et les notions du programme : il explicite les valeurs de la République en jeu dans le document présenté. Les liens avec les programmes d’histoire-géographie sont exploités chaque fois qu’il est possible de le faire.

Le professeur évalue et vérifie les acquis (capacités, connaissances, repères) du candidat sur le document et l’amène à préciser son propos si nécessaire. L’examinateur pose des questions au candidat pour obtenir des précisions et vérifier les acquis du candidat sur le thème étudié.

**En l’absence de liste, ou de document, ou liste non conforme, l’examinateur propose un/des documents de secours et le candidat peut néanmoins présenter l’épreuve**.

**RAPPEL DES THÈMES**

|  |  |
| --- | --- |
| **HISTOIRE** | |
| **Premier thème** :  La France de la Révolution française à la Ve République : l’affirmation démocratique | L’évolution politique et sociale de la France de 1789 marquée par l’enlèvement d’une société démocratique. Il s’agit d’étudier les grandes étapes de l’enracinement de la culture républicaine. |
| **Second thème** :  La France et la construction européenne depuis 1950 | Le processus de formation, au sortir de la guerre, d’une organisation supranationale reposant sur les valeurs de paix, de solidarité et de prospérité. |
| **GÉOGRAPHIE** | |
| **Premier thème** :  Espaces, transports et mobilités | Les espaces et transports sont appréhendés dans leur diversité (circulation d’individus, échanges de marchandises, flux de données), leurs modalités (transports terrestres, maritimes et aériens) et leurs interconnexions comme une réalité du monde contemporain. |
| **Second thème** :  Espaces urbains : acteurs et enjeux | La diversité des aires urbaines est mise en valeur. Si les métropoles sont de longue date mises en avant, en France, elles ne concentrent qu’un peu moins de la moitié de la population. Ce thème permet étudier les villes petites moyennes qui entre monde rural et métropoles, constituent un maillage territorial essentiel et génèrent de fortes mobilités. |
| **ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE** | |
| **Premier thème** :  Être citoyen  **Second thème** :    La protection des libertés : défense et sécurité | La notion de citoyenneté est abordée en s’appuyant sur la perception, la représentation et les pratiques, et qui interrogent les différentes échelles de la citoyenneté. |
| **Troisième thème** :  La liberté, nos libertés, ma liberté  **Quatrième thème** :  La laïcité | L’exercice des libertés en démocratie : la citoyenneté ne peut s’étendre et se vivre qu’a travers les libertés que garanti l’Etat de droit.  Aborde la liberté selon une autre perspective. |